

Le rôle des femmes dans la Commune de 1871

Eugene W. Schulkind

Citer ce document / Cite this document :

Schulkind Eugene W. Le rôle des femmes dans la Commune de 1871 . In: 1848. Revue des révolutions contemporaines, Tome 42, Numéro 185, février 1950. pp. 15-29;

doi: https://doi.org/10.3406/r1848.1950.1467

https://www.persee.fr/doc/r1848_0765-0191_1950_num_42_185_1467

Fichier pdf généré le 27/03/2018





ROLE DES FEMMES DANS LA COMMUNE DE

Les femmes en France, depuis 1789, comme les autres éléments des classes révolutionnaires, ont joué un rôle important et actif dans toutes les grandes périodes révolutionnaires. (1)

La part qu'elles ont prise à l'activité révolutionnaire, d'autant plus significative qu'elles étaient doublement opprimées, donna naissance, chaque fois, à un accroissement considérable du mouvement pour leur propre émancipation. Cette lutte émancipatrice était cependant toujours étroitement liée à leur participation à tous les aspects de la révolution où elles réussirent à jouer un rôle parfois même, malgré l'opposition des révolutionnaires de l'autre sexe.

Cet article se bornera à étudier l'étendue et le caractère de cette activité des femmes pendant la Commune de 1871 à Paris. Une étude approfondie de cette activité, malgré les soixante dix-huit ans écoulés, reste toujours à faire. Malheureusement il y a d'énormes lacunes dans les documents et les témoignages que l'on réussit difficilement à rassembler. Les procès-verbaux, tracts, bulletins, affiches, etc., émis par les clubs et groupes féminins pendant la Commune et qui ont survécu aux destructions dues aux combats, à la répression versaillaise et aux ravages du temps, sont à présent trop peu nombreux pour permettre un tableau complet de cette activité. Dans la période qui a suivi la défaite de la Commune, les organisations et les individus susceptibles d'avoir gardé de tels papiers ne pouvaient penser qu'à conserver leur propre vie. Les groupements féminins qui se développèrent surtout aux mois d'avril et mai de 1871, n'eurent pas le temps de développer leur organisation intérieure ni de préserver soigneusement les témoignages de leurs discussions et activités. Les quelques documents et papiers émis, trop souvent manuscrits, furent considérés au moment de leur émission, comme indignes

⁽¹⁾ Voir Serebriakov, Galina: Les Femmes pendant la Révolution Française, (en russe) Moscou, Leningrad, Academia, 1930 et Thomas. Edith: Les Femmes de 1948. Presses Universitaires, In-16 80 p.

d'être recueillis et préservés dans des collections ou archives quelconques. La plupart de nos renseignements proviennent donc de sources indirectes et souvent très partiales.

Après la répression de juin 1848, et surtout après le Coup d'Etat de Louis-Napoléon, la lutte active du fémininisme commencée pendant la Révolution de 1848 (2) ne fut poursuivie en général que sur le plan des livres, des journaux et des conférences, par des femmes telles que Maria Deraisme, Jenny d'Héricourt, Mme Jules Simon, Andréa Léo et Paule Minck. Dans les dernières années du Second Empire, les ouvrières qui vivaient dans la plus profonde misère (3), commencèrent à agir et plusieurs, telles que Nathalie Le Mel fondatrice du Syndicat des relieurs et relieuses, militèrent dans les chambres syndicales et dans l'Internationale (4). Cependant, ce n'est que pendant le siège et surtout pendant la Commune, que recommença l'activité de la masse des femmes, surtout de celles de la classe ouvrière.

Le 4 septembre, elles se mêlèrent aux hommes dans les manifestations qui renversèrent l'Empire et demandèrent une meilleure direction de l'action militaire. Au cours des mois difficiles du siège, leur patriotisme ne chancela jamais. Leurs sacrifices et leurs actions héroïques furent le sujet de maintes louanges, tant qu'elles n'essayèrent pas d'augmenter leur participation à la défense ni d'aborder les domaines traditionnellement masculins. Il serait faux, cependant, d'attribuer la même attitude à tous les hommes. Les femmes furent acceptées parfois même comme dirigeantes, dans la plupart des clubs dominés par les ouvriers, mais le gouvernement ne faisait que se moquer de leurs efforts pour s'organiser et augmenter leur activité patriotique. (5)

Il est très significatif de noter que les femmes les plus actives pendant le siège dans l'organisation de l'activité patriotique à Paris, jouèrent en général aussi un rôle actif pendant la Commune. On peut citer comme exemple Louise Michel, qui créa une ambulance à Montmartre et avec Clémenceau organisa la distribution de vêtements chauds, de soupes et de secours (6); Sophie Poirier qui dirigea un atelier coopératif d'uniformes (7); Elisabeth Dmitrieff qui présida le Comité des citoyennes (8), et tant d'autres qui servirent comme cantinières, vivandières, ambulancières, ouvrières d'atelier ou animèrent les comités de secours aux victimes.

Le 8 septembre, une mafinestation composée en majeure partie de femmes, sous la direction de Louise Michel et André Léo demanda des armes (9). Le 7 octobre, environ cent cinquante d'entr'elles allèrent

⁽²⁾ Edith THOMAS, op. cit (3) Voir, bien que d'un sentimentalisme philanthropique, Jules Simon : L'Ouvrière, Paris 1861, Hachette, in-8, 388 p.

(4) Archives Nationales : BB²⁴ 792 (dossier Le Mel).

⁽⁵⁾ Par exemple: la création des Amazones de la Seine.
(6) LEPELLETIER Edmond: Histoire de la Commune de 1871, tome I, p. 404, Paris

^{1911-1913. 3} vol., in-8, Mercure de France.

(7) Archives Nationales: BB²¹ 781 (dossier Doctrinal).

(8) Archives Nationales: BB²¹ 856 (dossier Dmitrieff).

⁽⁹⁾ MICHEL Louise: La Commune, p. 74, Paris 1898, P.-V. Stock, 427 p. in-18.

à l'Hôtel de Ville pour demander que dans les ambulances tous les hommes fussent remplacés par des femmes (10).

Au cours du siège, lorsque les Parisiens devinrent plus mécontents de la façon dont était ou plutôt dont n'était pas conduite la guerre, les femmes, surtout celles de la classe ouvrière, se joignirent aux hommes dans les manifestations et les réunions où se dessinait peu à peu, bien que vague, l'image d'une Commune de Paris d'après celle de 1792. Elles prirent part aussi aux manifestations du 31 octobre et du 22 janvier et commencèrent à se grouper (11), mais ces groupements patriotiques n'avaient pas une orientation précise et ne furent que l'embryon des groupes féminins qui se développèrent après le 18 mars.

L'action qui marque la naissance même de la Commune, la tentative faite pour ôter leur artillerie aux gardes nationaux, dut son succès en grande partie à la vigilance et au courage des femmes de Montmartre. Le matin du 18 mars, elles entourèrent les pièces d'artillerie et se mêlèrent aux soldats de la ligne en attendant l'arrivée des gardes nationaux. Le succès de la fraternisation des femmes et des gardes nationaux avec les soldats de la ligne donna le pouvoir au comité central des gardes nationaux et créa le gouvernement de la Commune.

Le 3 avril, plus de cinq cents femmes se réunirent place de la Concorde pour marcher sur Versailles, mais sans but précis; elles furent rejointes au pont de Grenelle par plus de cent autres. En raison de la brutalité dont les Versaillais avaient fait preuve la veille, on ne les laissa pas sortir (12).

Des actions spontanées, cependant, ne pouvaient à elles seules assurer la défense de ce nouveau gouvernement. Il fallait organiser la population, surtout la classe ouvrière, pour une défense efficace sur le plan politique et militaire. Malheureusement, dans le domaine de l'action féminine, comme partout ailleurs, la Commune ne dirigea guère cette action, et ce furent les femmes elles-mêmes qui s'organisèrent et développèrent leur participation à la défense de Paris.

Elisabeth Dmitrieff, qui partageait les opinions de Marx dans l'Internationale (13), et Nathalie Le Mel, l'une des fondatrices de la société des relieurs et relieuses de Paris et militante de l'Internationale, fondèrent avec l'assistance de quelques autres femmes, l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. Dans son premier appel aux citoyennes de Paris, le 11 avril, la lutte pour la défense de la Commune est montrée comme la lutte émancipatrice de la classe ouvrière : « Ce vertige fratricide qui s'empare de la France, ce combat à mort, c'est l'acte final de l'éternel antagonisme

⁽¹⁰⁾ Alméras Henri: La Vie parisienne pendant le siège et sous la Commune, p. 312, Paris 1927, Albin Michel, in-8, 544 p.

⁽¹¹⁾ Par exemple dans le Comité des citoyennes, le Club des Femmes de Montmartre et l'Association civile des citoyennes du VI arrondissement. (12) Rappel, 4 avril 1871.

⁽¹²⁾ Rappel, 4 avril 1871.

(13) C'est par l'intermédiaire de Mlle Dinitrieff que le Conseil général de l'Internationale, à Londres, entretenait une correspondance active avec ses correspondants de Paris. (Voir les procès-verbaux du Conseil général du 18 avril et du 2 mai 1871.)

du droit et de la force, du travail et de l'exploitation, du peuple et de ses bourreaux !...

- « Nos ennemis, ce sont les privilégiés de l'ordre social actuel, tous ceux qui toujours ont vécu de nos sueurs, qui toujours se sont engraissés de notre misère...
- « ... Nous voulons le travail, mais pour en garder le produit... Plus d'exploiteurs, plus de maîtres! »

Elle dénonça la livraison de la France à l'Allemagne et montra aux femmes que :

« ...le seul moyen de sauver ceux qui leur sont chers,... c'est de prendre une part active à la lutte... »

Et quelle prévision de la semaine sanglante :

« Malheur aux mères, si une fois encore le peuple succombait! Ce seront leurs fils enfants qui payeront cette défaite, car pour nos frères et nos maris, leur tête est jouée, et la réaction aura beau jeu... » (14)

L'Appel est suivi par un avis qui annonce une réunion pour ce même soir :

- « ...afin de prendre des résolutions définitives pour la formation dans tous les arrondissements de comités, à l'effet d'organiser le mouvement des femmes par rapport à la défense de Paris...
- « Nous demandons le concours actif de toutes les citoyennes qui comprennent que le salut de la patrie dépend de l'issue de cette lutte, qui savent que l'ordre social actuel porte en soi des germes de misère et de mort pour toute liberté, toute justice, et qui, par conséquent, acclament le règne du travail et de l'égalité, prêtes, au moment du danger suprême, à combattre et mourir pour le triomphe de cette Révolution à laquelle se sacrifient nos frères! » (15)

Les statuts adoptés dans cette réunion de l'*Union des Femmes* établissent un comité de onze membres dans chaque arrondissement qui se réunissait tous les jours. Ces comités furent chargés de :

« ...l'enregistrement des citoyennes prêtes à servir soit aux ambulances ou fourneaux, soit aux barricades;... de la convocation des réunions... pour la défense de Paris. » (16)

Cette organisation, dès son début, se donna pour but d'augmenter la participation des femmes par une campagne de propagande idéologique, surtout dans des clubs et réunions de quartier. Un comité central constitué par des déléguées de chaque arrondissement nomma une commission exécutive de sept membres chargée : « ...de se mettre en rapport avec les commissions gouvernementales... » (17).

Ce fut une organisation assez bien centralisée:

« Le comité central aura la direction générale de l'œuvre. Tous les membres de l'Union s'engagent à reconnaître l'autorité morale du

(17) Ibid.

⁽¹⁴⁾ Journal Officiel (de la Commune), 12 avril 1871.

⁽¹⁶⁾ Tous les Statuts sont cités dans La Sociale, 20 avril 1871.

comité central et à suivre les instructions et les ordres de leurs comités respectifs. » (18)

L'adresse de la réunion du 11 avril à la commission exécutive de la Commune est assez significative. Elle considère :

- « Que la Commune, représentante du grand principe proclamant l'anéantissement de tout privilège, de toute inégalité, par là même est engagée, à tenir compte des justes réclamations de la population entière, sans distinction de sexe, distinction créée et maintenue par le besoin de l'antagonisme sur lequel reposent les privilèges des classes gouvernementales;
- « Que le triomphe de la lutte actuelle ayant pour but la suppression des abus, et dans un avenir prochain la rénovation sociale tout entière assurant le règne du travail et de la justice, a, par conséquent, le même intérêt pour les citoyennes que pour les citoyens... » (19).

Elles demandent ensuite une salle dans chaque mairie ou un local séparé pour les permanences, un grand local pour les réunions publiques et l'impression aux frais de la Commune des circulaires, affiches et avis de ces comités (20).

Dans cette adresse, elles montrent la nécessité de la défense de la Commune afin d'assurer « le règne du travail », et elles posent la question de l'égalité des sexes dans le cadre de la participation à cette défense. C'est aussi une des premières fois où une organisation de femmes considère que toute inégalité et tout antagonisme entre les sexes constitue une des bases du pouvoir des classes gouvernantes. Jusqu'au dernier jour de lutte, tout ce qu'elles demandaient comme mesure égalitaire immédiate était de pouvoir participer à la défense de la Commune autant que les hommes, sans distinction de sexe. Elles se rendaient toujours compte que leurs propres revendications surtout comme ouvrières, dépendaient du sort de la Commune. Il est curieux de constater que les membres de la Commune, cependant, au lieu de s'inquiéter surtout, comme l'a fait cette organisation des femmes, de la défense militaire, perdirent beaucoup de temps dans les questions d'ordre secondaire.

Devant l'activité de cette organisation et sa demande en vue d'une reconnaissance quasi-officielle, la commission exécutive de la Commune donna son adhésion, mais elle borna là son appui. En effet, les membres de la Commune, tout en admirant les nombreux actes héròïques des cantinières, ambulancières, vivandières, etc., ne discutaient jamais de l'organisation des femmes et ne comprenaient jamais son importance.

Le comité central provisoire de cette *Union des Femmes* fut remplacé après la quatrième réunion publique, par un nouveau comité, dont la commission exécutive fut composée de Nathalie Le Mel, Elisabeth Dmitrieff et des citoyennes Leloup, Lefèvre, Jacquier, Col-

⁽¹⁸⁾ Ibid.

⁽¹⁹⁾ Journal Officiel (de la Commune), 14 avril 1871. (20) Ibid.

lin et Jarry. Dans chaque arrondissement les comités recrutaient continuellement des femmes pour les divers postes qui leur étaient accessibles (21); ils recrutèrent, par exemple, assez d'ambulancières pour que toutes les ambulances puissent être tenues uniquement par des femmes (22). Ils s'occupaient aussi du bien-être de la population civile et c'est ainsi, par exemple, que :

- « Emues par les souffrances de toute nature que supportent depuis longtemps nos malheureux concitoyens de Neuilly, les citoyennes du Comité du 2° ar., ayant convoqué les membres des 10° et 11°, nous avons été arracher à la mort, dans les refuges immondes où elles étaient entassées, les restes de huit familles...
- « Ces vingt-sept malheureux, dépouillés et affamés, ont été ramenés... à la 2° mairie..., où il leur a été donné immédiatement..., les locaux nécessaires, ainsi que la nourriture dont ils avaient tant besoin. \gg (23)

Plusieurs de ces comités demandèrent la suppression des maisons de tolérance (24) et obtinrent satisfaction dans une certaine mesure (25). Ces comités servirent parfois de comités de vigilance, par exemple celui du 18° arrondissement, présidé par Sophie Poirier qui signala à la police des personnes soupçonnées d'entretenir des relations avec Versailles (26). Ce même comité du 18° arrondissement recuellit deux cents signatures sur une pétition qui demandait :

« qu'elles (les religieuses) sortent immédiatement des hôpitaux, et des prisons, attendu que nous avons assez de mères de familles dévouées et courageuses qui font mieux leurs devoirs qu'elles. » (27)

Le 6 mai fut affichée une proclamation rédigée par quelques femmes qui en appelait à « ...la générosité de Versailles, à la générosité de Paris... » pour faire la paix (28). Après ce que les communards avaient déjà vu de la « générosité » versaillaise, une affiche provoqua une forte réaction de la part de l'Union des Femmes. Le comité central protesta dans ces termes :

- « ...Non, ce n'est pas la paix, mais bien la guerre à outrance que les travailleuses de Paris viennent réclamer!
- « Aujourd'hui, une conciliation serait une trahison! Ce serait renier toutes les aspirations ouvrières, acclamant la rénovation sociale absolue, l'anéantissement de tous les rapports juridiques et sociaux existant actuellement, la suppression de tous les privilèges, de toutes les exploitations, la substitution du règne du travail à celui du capital, en un mot, l'affranchissement du travailleur par luimême!...

⁽²¹⁾ Voir par exemple: Les Murailles politiques françaises, tome 2, p. 258 et

p. 418, Paris 1873. Le Chevalier, in-4°, 2 vol.

(22) Malon Benoit: La Troisième défaite du prolétariat français, p. 275, Neuchâtel 1871. Guillaume Fils, in-18, 539 pages.

⁽²³⁾ Le Réveil, 2 mai 1871. (24) Par exemple: le 18° arrondissement; cité dans Reclus Elie: La Commune de Paris au jour le jour, p. 306, Paris 1908, in-18, 392 p. Shleicher.

(25) Par exemple: le 11e arrondissement; cité dans d'Alméras op cit., p. 320.

(26) Archives Nationales: BB²⁴ 781 (dossier Doctrinal).

⁽²⁷⁾ Cité dans La Sociale, 30 avril 1871. (28) Murailles politiques, op cit., p. 433.

- « ...profondément convaincues que la Commune, représentante des principes internationaux et révolutionnaires des peuples, porte en elle les germes de la révolution sociale, les Femmes de Paris prouveront... qu'elles aussi sauront,... si la réaction forçait les portes, donner comme leurs frères pour la défense et le triomphe de la Commune, c'est-à-dire du peuple!
- « Alors, victorieux, à même de s'unir et de s'entendre sur leurs intérêts communs, travailleurs et travailleuses, tous solidaires, par un dernier effort, anéantiront à jamais tout vestige d'exploitation et d'exploiteurs! » (29)

Ici comme toujours, l'*Union des Femmes* n'envisage l'affranchissement de la femme que dans le cadre de la lutte pour la défense de la Commune et dans le renversement « du règne... du capital » et de « tout vestige d'exploitation » par les travailleurs et travailleuses eux-mêmes, comme aussi dans la « substitution du règne du travail au capitalisme », ce que les marxistes appellent tout simplement une dictature du prolétariat (30). Les membres mêmes de la Commune n'ont jamais pu produire un document sur son but qui fût aussi clair et précis.

A part les activités directement liées à la défense de Paris, l'Union des Femmes se rendait compte du rôle immense des clubs et sous la direction de Nathalie Le Mel, elle organisa des réunions et des clubs dans presque tous les quartiers ouvriers de Paris. C'est en grande partie grâce à leur idéologie révolutionnaire développée et à leur attitude militante que la plupart des clubs, malgré leur courte existence, furent relativement efficaces pour la propagation des idées révolutionnaires et la mobilisation de la population pour la défense de Paris.

C'est dans les clubs que la Commune fut discutée et critiquée par le peuple qui l'avait installée. Outre de nombreux clubs proprement féminins, les femmes semblent avoir formé la majorité dans la plupart des autres clubs. Malheureusement, comme peu de renseignements de source directe nous sont parvenus, la plupart de nos renseignements sur une vingtaine de ces clubs nous sont fournis par des témoignages très partiaux, provenant par exemple du clergé, desservant les églises où se tenaient les réunions. Nous possédons malheureusement encore moins de renseignements sur les clubs qui se réunissaient hors des églises. Il est donc difficile de connaître le caractère précis des discussions, mais on peut essayer de dégager des fragments qui nous sont parvenus, quelques indications sur l'activité et l'état d'esprit des clubs.

· Un des clubs importants fut le *Club de la Délivrance*, qui se réunit dès le 12 mai à la Trinité. Il fut présidé par Lodoïska Caweska, ancienne rédactrice du *Joural des Citoyennes* et eut souvent comme oratrice Nathalie Le Mel. Il est intéressant de noter l'attitude d'une des oratrices en ce qui concerne les rapports entre la religion et

⁽²⁹⁾ Ibid., p. 440. (30) Voir: MARX K. La Guerre civile en France, 1871, Ed. Soc., Paris 1946, in-8 130 pages.

l'émancipation des travailleuses. Devant un auditoire d'environ six cents femmes, elle aurait dit:

« ...voilà le jour de la revendication et de la justice qui arrive à grands pas... Les ateliers dans lesquels on nous entasse vous appartiendront; les outils qu'on met entre vos mains seront à vous; le gain qui résulte de vos efforts..., sera partagé entre vous. Prolétaires, vous allez renaître. Femmes frêles, vous vous nourrirez, vous vous vêtirez... Mais pour en arriver là, citoyennes, il faut de votre part une rupture soudaine et absolue avec les folles superstitions qu'on a prêchées dans le local où j'ai l'honneur de vous parler en ce moment. \gg (31)

Pourtant les paroissiennes de Saint-Eustache, tout en protestant de leurs idées républicaines à Raoul Rigault, insistèrent pour qu'il relâchât leur vieux curé (32).

Dans presque tous les discours que nous avons pu trouver, on sent une intense conscience de la lutte de la classe ouvrière pour obtenir une société sans exploitation. A une autre réunion de ce même club, l'ordre du jour porta : « Moyens à prendre pour régénérer la société. » Une des oratrices aurait dit :

« ...la plaie sociale qu'il faut d'abord fermer, c'est celle des patrons, qui exploitent l'ouvrier et s'enrichissent de ses sueurs. Plus de patrons qui considérent l'ouvrier comme une machine de produit! Que les travailleurs s'associent entre eux, qu'ils mettent leurs labeurs en commun, et ils seront heureux... » (33)

Il est assez significatif qu'à une réunion du Club des Libres Penseurs, qui depuis le 6 mai avait lieu dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, une assistance d'environ cent femmes et quatre cents hommes vota la proposition d'une citoyenne Rondier pour l'affranchissement complet de la femme (34). Ceci nous montre que les ouvriers se rendaient de plus en plus compte de la justesse du rôle joué par les femmes dans la Commune et de leur désir d'affranchissement. Un autre exemple est celui du Club Saint-Nicolas, réuni dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs, où les femmes, admises aux séances après de multiples formalités, n'avaient pas droit à la parole. Peu de temps après, le club revint sur sa décision et les femmes jouèrent même un rôle très actif (35). A Saint-Sulpice, le même changement se produisit et il y eut bientôt des présidentes telle que Lodiska Caweska (36).

Au club qui se réunit dans l'église de Montrouge où les femmes furent très nombreuses, on demanda à la dernière séance, le 21 mai :

⁽³¹⁾ AUDEBRAND Philibert: Histoire intime de la révolution du 18 mars, p. 211. Paris 1871, Ed. Dentu, in-18, 311 pages.

⁽³²⁾ Ibid., p. 163.
(33) FONTOULIEU Paul: Les Eglises de Paris sous la Commune, p. 272, Paris 1873, Ed. Dentu, in-18, 400 pages.
(34) *Ibid.*, p. 183 et *le Monde Illustré*, p. 315, 1871, nº 736.

⁽³⁵⁾ Fontoulieu, op cit., p. 160.

⁽³⁶⁾ Ibid., p. 254.

« ...la déchéance de la Commune qui n'était pas assez révolutionnaire... » (37)

Cette critique, quoique extrême, est un exemple d'un sentiment assez répandu devant les faiblesses de la Commune. Une femme l'a exprimé ainsi:

« J'ai le cœur saigné de voir qu'il n'y a absolument que ceux qui le veulent qui combattent... Mon cœur de citoyenne craint que la faiblesse des membres de la Commune ne fasse avorter nos projets d'avenir. » (38)

Le 6 mai, au cours d'une discussion des membres de la Commune sur le dégagement des objets au Mont de Piété, Léo Frankel, tout en acceptant ce projet, déclara:

- « ...qu'il vaut encore mieux procurer du travail aux femmes pour faire du bien à la population travailleuse de Paris...
- « ...tout en procurant du travail, nous tenons en même temps à faire des réformes dans le travail des femmes. » (39)

La Commission du Travail et d'Echange s'en occupa tant bien que mal et se fit adresser par les diverses mairies « les ouvrières qui manqueraient d'ouvrage... » (40), tandis que la délégation scientifique à la Commune se fit envoyer les chômeuses qui travaillaient le papier (41).

Le 10 mai, la Commission d'Enquête et d'Organisation du Travail de la Commune annonca une réunion de toutes les corporations ouvrières des deux sexes :

- « Nous engageons particulièrement les citoyennes, dont le dévouement à la Révolution sociale est d'un si précieux concours, à ne pas rester étrangères à la question si importante de l'organisation du travail.
- « Que les diverses professions de femmes, telles que lingères, plumassières, fleuristes, blanchisseuses, modistes, etc., se constituent en syndicats et envoient des déléguées... » (42)

C'était enfin la reconnaissance de ce que l'Union des Femmes demandait depuis déjà un mois et son comité central, chargé de grouper:

« ...des ouvrières en sections de métiers formant des associations productives libres, fédérées entre elles... », annonca une réunion pour ce même jour

« ...afin de nommer des déléguées de chaque corporations pour constituer les chambres syndicales, qui, à leur tour, enverront cha-

⁽³⁷⁾ Ibid., p. 208.

⁽³⁸⁾ Cité par Lissagaray: Histoire de la Commune de 1871, p. 175, Paris, 4° éd., 1947. M. Rivière, in-8, 476 pages.

(39) Procès-verbal de la Commune, 6 mai 1871; cité dans le Journal Officiel

⁽Commune), 7 mai 1871.

(40) Ibid., intervention de Serailler, 12 mai; cité dans le Journal Officiel, 13 mai

⁽⁴¹⁾ Journal Officiel (Commune), 14 mai 1871.

⁽⁴²⁾ Ibid., 10 mai 1871.

cune deux déléguées pour la formation de la chambre fédérale des travailleuses. » (43)

Trois jours après, l'Union des Femmes fit afficher l'annonce d'une réunion, le 21 mai, pour « la constitution définitive des chambres syndicales et fédérales des travailleuses » (44). Mais ce fut le jour de l'entrée des troupes versaillaises dans Paris, et donc la fin de l'activité des syndicats d'ouvrières qui se trouva arrêtée pour bien des années.

Il serait évidemment faux d'attribuer toute activité féminine sous la Commune à l'Union des Femmes. Il y eut le Comité des Femmes de la rue d'Arras qui fonda de nombreux comités de quartier dans le but de constituer des ateliers de travail : « ...afin de préparer l'organisation du travail des femmes par elles-mêmes » (45), s'occupa de propagande révolutionnaire, recueillit : « ...trois cents inscriptions pour la Légion des Femmes qui voulaient s'armer sur les remparts » (46), et organisa des conférences tous les dimanches, d'ordinaire au gymnase Triat.

Dès le début de la Commune, les institutrices dans la société Education nouvelle demandèrent à la Commune l'application des principes de l'éducation laïque. Dans une résolution adoptée dans la séance du 26 mars, la Société réclama que l'éducation soit laïque, obligatoire, gratuite et complète pour les deux sexes (47).

Un groupe de femmes dont Louise Michel fit partie, adressa une pétition à la Commune pour obtenir des écoles professionnelles et des orphelinats laïcs (48).

Dans ce domaine, il faut aussi citer le travail de Mme Tinayre, institutrice que le gouvernement de Bordeaux avait chargée de réorganiser les écoles de filles à Paris, et qui continua à le faire au service de la Commune (49); Paule Minck, qui organisa une école de jeunes filles dans la chapelle du catéchisme de Saint-Pierre-de-Montmartre (50).

La grande nef de cette même église fut transformée quelques jours après sa fermeture au culte, le 10 avril, en un atelier de confection d'habillements militaires où une cinquantaine de femmes travailla jusqu'au début de mai, époque où, le travail terminé, l'église fut utilisée pour des réunions (51).

Anáré Léo (Mme Champceix) fut une des journalistes les plus actives pendant la Commune. Elle écrivait des articles dans plusieurs journaux, surtout dans la Commune, le Rappel, et fut une des rédactrices de la Sociale. Elle rédigea aussi avec Benoît Malon, une des

⁽⁴³⁾ Murailles Politiques, op. cit., p. 522.(44) Ibid., p. 546.

⁽⁴⁵⁾ Cité dans VILLIERS BOIMARE (de) : Histoire des clubs de femmes et des Légions d'amazones, p. 409, Paris 1910, Pion-Nourrit, 422 pages, in-8.
(46) libid., p. 409.

⁽⁴⁷⁾ Journal Officiel (Commune), 2 avril 1871. (48) Archives Nationales: BB²¹ 758 (dossier Cartier). (49) Descaves Lucien: Philémon, vieux de la vieille, p. 85, Paris 1914, 9° édition; Ollendorff, in-18, 360 p.

⁽⁵⁰⁾ FONTOULIEU op. cit., p. 49. (51) Ibid., p. 49-50.

proclamations trop peu nombreuses, qui furent emportées en province par des ballons (52). Bornons-nous à citer la citoyenne Reidenbreth (épellation probable), qui écrivit quelques articles au Populaire, et Paule Minck, qui écrivait sous un pseudonyme à la Communc (53). A part certaines feuilles éphémères, il semble qu'il n'y eut pas de grand journal féminin, probablement faute d'argent et de temps pour s'en procurer. Les gens qui avaient suvbentionné les journaux féminins avant le 18 mars furent tout à fait hostiles à la Commune et à l'activité révolutionnaire des femmes

Le 12 avril, André Léo écrivit dans un article :

- « ...Paris est loin d'avoir trop de combattants;... le concours des femmes devient nécessaire. A elles de donner le signal d'un de ces élans sublimes... On les sait anxieuses, enthousiastes, ardentes... à se donner tout entières (les femmes du peuple surtout) à la grande cause de Paris. Qu'elles entrent donc d'action dans la lutte autant qu'elles y sont de cœur.
- « Louise Michel, Mme de Rochebrune, bien d'autres, ont déjà donné l'exemple. » (54)

Elle indiqua les divers moyens pour les femmes d'aider les combattants et elle demanda:

« Que le général Cluseret ouvre donc immédiatement trois registres sous ces titres: Action armée, Postes de secours aux blessés, fourneaux ambulants. Les femmes s'inscriront en foule... » (55)

Mais la Commune, toujours insuffisante dans l'organisation de la défense de Paris, ne le fit jamais. Les femmes continuèrent à demander à plusieurs reprises qu'on les employât davantage. Un comité de l'Union des Travailleuses du XIII^e Arrondissement envoya une lettre de protestation à Léo Frankel: « ...contre la non-utilisation des femmes qui, malgré leur désir, ne peuvent se rendre utiles au Salut public. » (56)

Au Club de Saint-Séverin, l'assistance, composée en partie d'hommes aussi, applaudit vivement quand on demanda la formation d'un bataillon de femmes (57). Le 13 mai, une centaine de femmes vinrent à l'Hôtel de Ville pour demander des armes (58). Dès le début. Elisabeth Dmitrieff voulait constituer une ligue militaire des ouvrières de Paris (59) et lors de la formation de l'Union des Femmes, c'est elle qui fut chargée de le faire (60). Le Comité des Femmes de la rue d'Arras, comme nous l'avons dit, avait « recueilli trois cents inscriptions pour la Légion des Femmes qui veulent s'armer sur

⁽⁵²⁾ Texte cité dans Lanjalley et Corriez: Histoire de la Commune, p. 248, Paris, Lacroix, 1871, in-8, 570 pages.
(53) Fontoulieu op. cit., p. 49.
(54) La Sociale, 12 avril 1871.
(55) Loc. cit.

⁽⁵⁶⁾ Archives de la Seine et citée dans le catalogue de l'Exposition de Saint-Denis en 1935, n° 334.

⁽⁵⁷⁾ FONTOULIEU, op. cit., p. 288.

⁽⁵⁸⁾ D'ALMÉRAS, op. cit., p. 334. (59) MALON, op. cit., p. 274. (60) VILLIERS, op. cit., p. 408.

les remparts ». Une affiche aux gardes nationaux de la 12º Légion. vers le 12 mai ánnonca:

- « Un grand exemple vous est donné : des citoyennes, des femmes héroïques... ont demandé des armes au Comité de salut public pour défendre... la Commune et la République.
- « ...Le colonel commandant la 12° Légion, heureux et fier d'avoir à enregistrer un pareil dévouement, a pris la décision suivante :...
- « ...La première compagnie des citoyennes volontaires sera immédiatement organisée et armée.
 - « Ces citoyennes marcheront à l'ennemi avec la Légion... (61)

Ce fut un des rares cas où la Commune organisa officiellement les femmes comme combattantes. Parfois, cependant, le contraire se produisit et André Léo se plaignit dans un article, de la façon dont certains officiers et chirurgiens des avant-postes renvoyaient parfois les ambulancières:

« ...il y a dans Paris un très grand nombre de républicains, très forts en logique, et que cet amour des femmes pour la République indigne et désole. Les faits de ce genre, que l'histoire, à d'autres époques, enregistre comme héroïques, leur semblent admirables dans le passé, mais tout à fait inconvenants et ridicules aujourd'hui » (62)

Jusqu'à la semaine sanglante des centaines de femmes participèrent à l'activité militante parfois comme combattantes; pendant cette dernière semaine, plusieurs milliers de femmes semblent avoir pris part aux luttes des barricades. Dans l'ensemble, jusqu'à cette époque, la plupart de ces femmes s'occupèrent d'activités non-combattantes; elles y furent souvent exposées à d'aussi grands dangers que les soldats. Beaucoup d'entr'elles furent tuées au cours de leur service (63). Parmi ces nombreuses héroïnes, nous pouvons citer comme exemple, Louise Michel qui, excepté deux demi-journées, passa tout son temps entre le 3 avril et la dernière semaine avec les compagnies de marche du 61° bataillon (64); Victorine Rouchy, que le bataillon Les Turcos de la Commune, félicita dans une lettre collective:

« ...du courage qu'elle a montré en suivant le bataillon au feu et de l'humanité qu'elle a eue pour les blessés... » (65)

Léontine Suétens, cantinière au 135° bataillon, qui prit part à toutes les sorties de son bataillon et fut blessée deux fois (66); Marguerite Lachaise, cantinière du 66e bataillon, qui fit le coup de feu dans la plaine de Châtillon (67); Eulalie Papavoine, qui prit part aux combats de Neuilly, Issy, Vanves et Levallois (68); Hortense

⁽⁶¹⁾ Cité dans Moriac Ed.: Paris sous la Commune, p. 295-6, Paris, Dentu. 1871. in-12, 435 pages. (62) La Sociale, 6 mai 1871.

⁽⁶³⁾ Voir par exemple: Commune, 12, 13, 20 avril 1871. (64) Louise Michel, op. cit, p. 189. (65) Journal Officiel (Commune), 17 mai 1871.

⁽⁶⁶⁾ Bibliothèque Marguerite Durand, Recueil: 94 Ano. (67) FONTOULIEU, op. cit., p. 114.

⁽⁶⁸⁾ Bibliothèque Durand, op. cit.

David, pointeuse à la marine communaliste à la porte de Maillot (69). On en pourrait trouver bien d'autres dans les journaux de l'époque de la Commune et dans certains dossiers des conseils de guerre. Il est à remarquer que l'organisation et le recrutement des divers services ne furent pas l'œuvre de la Commune, mais surtout celle des groupes de femmes, tels que l'Union des Femmes et certains clubs et comités de quartier comme ceux de Montmartre et des Batignolles.

Pendant la semaine sanglante, suivant la tradition des Révolutions de 1789 et 1848, les femmes prirent les armes en très grand nombre et défendirent les barricades jusqu'à la fin. Joséphine Dulembert, une ancienne rédactrice du Moniteur des Citoyennes (70), Brossert, cantinière au 84° bataillon (71) et Ladoïska Caweska (72). aidèrent à l'organisation de la défense de la gare de Montparnasse. Un groupe d'environ cent-vingt femmes construisit et défendit la barricade de la place Blanche (73). Une cinquantaine de femmes sous la direction de Nathalie Le Mel, construisit une autre barricade place Pigalle et aidèrent à sa défense (74). André Léo était à une barricade aux Batignolles (75); Louise Michel et Marguerite Diblanc (76) furent à celle de l'entrée de la Chaussée Clignancourt (77); Elisa Rétiffe, cantinière au 135e bataillon, à celle de la rue Bellechasse; Adèle Chignon, combattante de juin 1848, fut tuée à celle du Panthéon (78).

D'autres femmes ne prirent pas le fusil, mais aidèrent autrement à la construction des barricales, par exemple en cousant des sacs de terre (79) et en rassemblant des tonneaux, etc. (80).

C'est à cette époque qu'est née la légende selon laquelle un grand nombre de femmes, dites « pétroleuses », auraient essayé de mettre le feu à Paris avec du pétrole. Elles furent ainsi rendues responsables de beaucoup d'incendies. Jusqu'à présent, il n'y a pas la moindre preuve que la Commune ou les groupes féminins aient accompli ou encouragé de telles actions. Il est possible que quelques femmes isolées aient agi ainsi, mais nous n'en avons aucune preuve, et les cinq femmes qui seules purent être inculpées comme « pétroleuses » devant le 4° conseil de guerre furent condamnées non comme pétroleuses, mais pour avoir fait le coup de feu aux barricades.

Pendant la répression par les troupes versaillaises, les femmes subirent le même sort que les hommes. Ce furent souvent des exé-

⁽⁶⁹⁾ Ibid.
(70) VILLIERS, op. cit., p. 387.
(71) FONTOULIEU, op. cit., p. 14-15.
(72) ABENSOUR L.: Histoire générale du Féminisme p. 268, Paris, Delagrave, 1921,

in-8, 327 pages.

(73) Journal Officiel (Commune), 24 mai 1871.

(74) Archives Nationales BB²⁴ 792 (dossier Le Mel).

(75) Louise MICHEL, op. cit., p. 266.

⁽⁷⁵⁾ Louise Michel, op. ctt., p. 250.
(76) Bibliothèque Durand, op. cit.
(77) Louise Michel, op. cit., p. 267.
(78) Fontoulieu, op. cit., p. 104.
(79) Louise Michel, op. cit., p. 270.
(80) Archives Nationales (dossier Cartier), op. cit.

cutions sans jugement comme par exemple celle racontée par un Versaillais :

« ...derrière celle (la barricade) du boulevard Voltaire... un grand nombre de femmes (52?), prises les armes à la main, furent sur-le-champ fusillées (81).

Si nous ignorons le nombre des femmes qui réussirent à échapper à la répression ou qui furent fusillées sans jugement, nous savons pourtant que plus de mille furent arrêtées et déférées devant le 4° conseil de guerre (82). Benoît Malon et Louise Michel, dans leurs histoires respectives de la Commune, estiment tous les deux qu'environ dix mille femmes combattirent, en groupe ou individuellement, pendant cette dernière semaine (83). De toute façon, des précisions sur l'activité des femmes isolées, ainsi que des chiffres sur l'ensemble de la participation féminine sont très difficiles à établir. Néanmoins, il est évident que la participation de plusieurs milliers de femmes à la défense de la Commune sur les dernières barricades, alors qu'elles savaient parfaitement le sort que la défaite certaine ne manquerait pas de leur apporter, constitue une des pages les plus héroïques de l'histoire des femmes de la classe ouvrière.

Conclusion

Bien que la plupart des historiens, et des journaux parus pendant la Commune reconnaissent l'activité des comités et des groupes de femmes dans la plupart des quartiers de Paris, surtout les quartiers ouvriers, il est rare que nous trouvions un témoignage des discussions et des activités entreprises. Les historiens favorables à la Commune eux-mêmes, tout en reconnaissant le rôle important de certaines femmes, ignorent l'essentiel de l'activité des groupes féminins. Ils ne traitent pas les questions proprement féminines et même en étudiant une femme quelconque, ne discutent ni de son développement, politique, ni de ses idées. Les journaux communards ont ces mêmes défauts, et tout en louant l'héroïsme des femmes, l'expliquent par des différences biologiques, etc. Un article sur « les Héroïnes de la Révolution » dans le Journal Officiel de la Commune, représente de manière typique de telles tendances. Il attribue l'héroïsme du sexe faible à ce que les femmes sont :

« ...d'un tempérament inflammable, faciles à égarer, écoutant la voix du cœur plutôt que celle de la raison, elles entraînent, fanatisent la foule et poussent à l'extrême les passions aveugles... » (84)

Evidemment, tous les membres de la Commune ne pensaient pas ainsi. Mais en tout cas, n'ayant pas une idéologie révolutionnaire

⁽⁸¹⁾ VILLERS, op. cit., p. 411.
(82) Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars, rapport du capitaine Briot, Paris 1872.

⁽⁸³⁾ Louise Michel, op. cit., p. 266 et Malon, op. cit., p. 280. (84) Journal Officiel (Commune), 10 avril 1871.

conséquente, ils ne sentaient pas le besoin, voire la nécessité d'organiser les divers groupes de la population, tels que les femmes, et sous-estimaient l'attitude militante de ces dernières. Aussi, la Commune ne reconnut guère l'importance de l'action féminine en dépit de cette indifférence, ainsi que les possibilités d'une organisation des femmes par la Commune, parce que l'activité des groupes militants de femmes n'eut pas le temps de devenir assez forte pour imposer une attitude plus clairvoyante à la Commune.

La Commune, étant la première dictature du prolétariat-gouvernement mené par les représentants de la classe ouvrière (85), l'activité des femmes dans cette période eut un caractère essentiellement prolétarien. Mais tandis que la Garde nationale et le gouvernement de la Commune furent un mélange d'éléments prolétariens et petitsbourgeois, le mouvement des femmes fut presque uniquement composé d'éléments appartenant à la classe ouvrière. Leur participation à la Commune fut donc la conséquence du développement de leur conscience de classe beaucoup plus claire que celle des hommes trop souvent perdus dans le fatras idéologique. C'est la première fois que la lutte pour l'émancipation de la femme fut menée en liaison avec celle de la classe ouvrière; concept formulé d'ailleurs par Flora Tristan en 1841 et Jeanne Deroin en 1878 (86). L'activité féminine pendant la Commune fut menée apr des ouvrières ou des femmes dévouées à l'émancipation des ouvrières, tandis qu'auparavant elle dépendait d'œuvres philanthropiques et de leur gestion par des femmes aisées.

Un des aspects les plus importants du mouvement des femmes sous la Commune, fut l'apparition et la croissance rapide de l'Union des Femmes, groupe féminin animé par une idéologie révolutionnaire, qui voyait la nécessité pour les femmes de s'organiser et de lutter activement à côté des travailleurs, afin de réaliser leur propre émancipation. Elle montra l'inégalité des sexes comme étant : « créée et maintenue par le besoin de l'antagonisme sur lequel reposent les privilèges des classes gouvernantes... » (87) Comme nous l'avons montré, cette organisation, qui espérait le renversement du système d'exploitation capitaliste et son remplacement par une dictature du prolétariat, se rendait compte que tout dépendait du sort de la Commune. Elle essaya donc d'organiser les femmes en vue de la défense active et de leur donner une éducation idéologique au moyen des clubs et des réunions. Il est remarquable que ce groupe de femmes se rendît mieux compte dès le début, de l'importance d'une théorie révolutionnaire comme arme et d'une forte organisation comme moyen de réalisation, que la plupart des membres, même de la Commune.

Eugène W. SCHULKIND.

⁽⁸⁵⁾ Voir Marx Karl. Op. cit. (86) Voir: Edith Thomas, op. cit.

⁽⁸⁷⁾ Journal Officiel (Commune), 14 avril 1871.